



PRÉFECTURE DU RHÔNE

Certificat d'affichage de l'avis de l'enquête publique portant sur l'intérêt général du projet de développement de l'auberge de Saint Bonnet le Froid situé sur les communes de Courzieu et Chevinay et sur la mise en compatibilité du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'Ouest Lyonnais et des plans locaux d'urbanisme de ces deux communes

Je soussigné, Monsieur Daniel Malosse, président du Syndicat de l'Ouest Lyonnais, structure qui porte le SCoT de l'Ouest Lyonnais, certifie que l'avis d'enquête publique a été affiché au siège du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (25 chemin du Stade 69670 Vaugneray) du vendredi 26 octobre 2018 au vendredi 14 décembre 2018 inclus.

Le 17 décembre 2018, à 16h,

Le Président du Syndicat de l'Ouest Lyonnais,



**à RENVOYER à la DDT du RHÔNE
à M. Jean-Yves Allié – SPAR - UPAF
par courrier ou
par mail : jean-yves.allie@rhone.gouv.fr**